

Les ressources financières 2021-2022

Budget MRC

Le budget 2021 de la MRC d'Antoine-Labelle totalisait 9 019 353 \$, dont 3 131 446 \$ (34,7 %) étaient à la charge des municipalités, alors que le budget 2022 totalise une somme de 10 477 417 \$, dont 3 288 879 \$ (31,4 %) correspondent aux quotes-parts des municipalités et 7 188 538 \$ sont financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux, après affectation du surplus anticipé de 2021 de 545 560 \$.

Les quotes-parts des municipalités subissent une augmentation de 5,03 %. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2022 est supérieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années qui s'explique par l'augmentation importante de l'indice du prix à la consommation (IPC) pour l'année 2021.

Via les quotes-parts des municipalités, la MRC verse un montant de 418 961 \$ (identique à 2021) au CLD pour son fonctionnement. Un montant de 169 190 \$ (identique à 2021) est également remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Ces montants représentent 17,88 % des quotes-parts de 2022 (18,78 % en 2021).

De plus, la MRC remet des montants de 298 996 \$ pour le fonctionnement du CLD, 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristiques, ainsi que 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région. Ces trois sommes sont puisées à même l'enveloppe du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR).

Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts représente donc 0,0621 \$ du 100 \$ d'évaluation (identique à 2021), dont 0,01111 \$ est redistribué au CLD.

Revenus		2022	2021
31,4 %	Contribution des municipalités	3 288 879 \$	3 131 446 \$
19,3 %	Transferts de droit - Fonds développement du territoire (FDT)	2 026 448 \$	1 935 751 \$
8,6 %	Revenus provenant des délégations de gestion (TPI et baux)	898 087 \$	928 284 \$
7,5 %	Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	783 380 \$	721 015 \$
5,0 %	Subvention ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF)	522 748 \$	522 748 \$
3,7 %	Transferts de droit - Redevances des ressources naturelles (pacte fiscal)	386 945 \$	450 085 \$
13,7 %	Autres subventions	1 431 844 \$	438 295 \$
5,2 %	Affectation de surplus	545 560 \$	394 978 \$
3,1 %	Revenus de la cour municipale (incl. la cotisation annuelle / entente)	327 736 \$	284 984 \$
1,2 %	Loyers (édifice Émile-Lauzon, P'tit Train du Nord et gares)	128 554 \$	126 327 \$
1,3 %	Revenus frais de gestion - Délégation de gestion (baux, TPI et restauration)	137 236 \$	85 842 \$
100 %	Revenus totaux	10 477 417 \$	9 019 353 \$

Dépenses		2022	2021
18,9 %	Administration générale, restauration et greffe	1 984 044 \$	1 712 294 \$
15,5 %	Service de l'évaluation foncière	1 627 849 \$	1 482 227 \$
12,4 %	Promotion et développement économique	1 300 781 \$	1 396 949 \$
8,6 %	Délégation de gestion (fonds TPI et baux)	898 087 \$	928 284 \$
10,0 %	Aménagement, urbanisme et zonage	1 051 619 \$	864 793 \$
13,7 %	Loisirs et culture - P'tit Train du Nord et gares	1 431 287 \$	569 014 \$
4,9 %	Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN)	515 948 \$	522 748 \$
3,7 %	Service d'ingénierie	386 463 \$	327 828 \$
2,0 %	Frais de financement et remboursement de la dette	214 096 \$	282 724 \$
2,9 %	Cour municipale	299 256 \$	267 898 \$
1,3 %	Patrimoine immobilier	135 600 \$	30 000 \$
2,0 %	Politique culturelle (agent et entente de développement)	214 073 \$	208 010 \$
1,3 %	Transport collectif et identification territoriale	137 000 \$	142 000 \$
1,0 %	Hygiène du milieu, santé et bien-être	99 738 \$	105 514 \$
0,9 %	Schéma couverture de risque en incendie	97 426 \$	92 220 \$
0,4 %	Loisirs et culture - Contribution à des organismes	40 750 \$	40 750 \$

0,4 %	Dépenses d'investissement	43 400 \$	46 100 \$
100 %	Dépenses totales	10 477 417 \$	9 019 353 \$

Budget TNO

Le budget 2021 des territoires non organisés (TNO) présentait une augmentation globale des dépenses de 2,99 % et la taxe foncière générale était de 0,4087 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Le budget 2022 pour les TNO présente une augmentation globale des dépenses de 10,62 %. Ces augmentations sont justifiées par l'accroissement des services rendus par la MRC en matière d'aménagement du territoire, d'administration et en sécurité civile, en plus de l'inflation. Le taux de la taxe foncière générale est augmenté à 0,42737 par 100 \$ d'évaluation.

Revenus		2022	2021
40,1 %	Taxes	395 942 \$	388 701 \$
26,7 %	Transfert de droit (péréquation) et compensation terres publiques	263 189 \$	264 695 \$
15,6 %	Affectation de surplus *	154 158 \$	86 684 \$
6,8 %	Taxes sur immeubles du gouvernement du Québec (compensation)	66 900 \$	66 900 \$
5,2 %	Services rendus à la MRC – Évaluation foncière, baux et P'tit Train du Nord	51 280 \$	51 650 \$
5,1 %	Autres subventions	50 000 \$	-
0,4 %	Revenus d'intérêts	4 000 \$	6 000 \$
0,1 %	Imposition de droits (permis)	1 000 \$	1 000 \$
100 %	Revenus totaux	986 469 \$	865 630 \$

* Excluant la réserve de 272 000 \$ pour l'entretien de chemins et de ponts, LETI et imprévus.

Dépenses		2022	2021
43,6 %	Aménagement, urbanisme et zonage	430 330 \$	398 882 \$
21,3 %	Administration générale	210 396 \$	179 195 \$
6,7 %	Transport (réfection de chemins et de ponts)	66 281 \$	62 304 \$
5,9 %	Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	58 319 \$	56 295 \$
10,6 %	Hygiène du milieu - Entretien des sites d'enfouissement	105 000 \$	52 500 \$
4,8 %	Dépenses d'investissement (agrandissement LETI et clôture)	47 000 \$	48 000 \$
2,8 %	Évaluation foncière (quote-part MRC)	27 210 \$	26 940 \$
2,0 %	Sécurité publique - Autres ententes	19 514 \$	18 231 \$
1,6 %	Développement économique et tourisme	15 818 \$	16 734 \$
0,6 %	Protection de l'environnement et cours d'eau	6 345 \$	6 372 \$
0,0 %	Loisirs et culture (exposition archéologique et projets campings)	256 \$	177 \$
100 %	Dépenses totales	986 469 \$	865 630 \$